**Concours « Studio sur rue »**

REGLEMENT OFFICIEL

Dans le cadre de l’événement « Studio sur rue », le CSA Belge organise un concours intitulé  concours « Makes you win ».

Les prix attribués dans le cadre du présent concours sont 5 kits radios.

Les prix ne pourront en aucun cas être remplacés ou échangés en espèces.

La participation au concours est totalement gratuite.

La participation au concours entraîne l’entière acceptation du présent règlement, en ce compris d’éventuelles modifications ultérieures pouvant être rendues nécessaires, par exemple, à un cas de force majeure. Dans la mesure du possible, les participants seront avisés de tels changements.

PERIODE DU CONCOURS

Le concours se déroule du 26 septembre 2014 au 28 septembre 2014 inclus.

La photo doit être envoyée à : [ioanna@studiosurrue.be](mailto:ioanna@studiosurrue.be) au plus tard pour le 30 septembre 2014 à 23h.

COMMENT PARTICIPER

Pour participer au concours, visitez <https://www.facebook.com/studiosurrue> et suivez les consignes décrites dans le post relatif au concours. A défaut de suivre les consignes, vous pourriez être disqualifié.

La consigne est de faire LA photo la plus originale dans le cadre de l’événement (quelque soit l’endroit en Wallonie et à Bruxelles).

SELECTION DES GAGNANTS

Le 1er octobre 2014 à 13H, les 5 meilleures photos seront sélectionnées par un jury de 5 personnes.

Les gagnants seront annoncés le 1er octobre 2014 à 16H sur la page Facebook Studio sur rue.

Les gagnants devront envoyer un mail à [ioanna@studiosurrue.be](mailto:ioanna@studiosurrue.be) afin de recevoir le prix.

LES PRIX

Les prix à gagner sont 5 kits radios. Ils seront, soit envoyé par la poste en Belgique uniquement, soit à venir chercher dans les bureaux du CSA (Boulevard de l’Impératrice, 13- 1000 Bruxelles).

DATE LIMITE POUR RECLAMER LES PRIX

Après avoir été confirmés en tant que gagnants des prix selon le Règlement du concours, les gagnants désignés recevront les consignes pour réclamer leur prix. Le prix doit être impérativement réclamé avant le vendredi 10 octobre à minuit. Si les gagnants ne se manifestent pas avant la date limite, un autre gagnant sera sélectionné.